



LOTION RÉPULSIVE INSECTES D'ORIGINE NATURELLE				PAE
--	--	--	--	------------

- ▶ Lotion prête à l'emploi pour le corps et les surfaces.
- ▶ Protection contre les moustiques et autres insectes jusqu'à 6 h.
- ▶ Efficace sur un large spectre de nuisibles : moustiques, mouches, moucherons, tiques, taons, phlébotomes, ...

- ▶ Agréablement parfumé.
- ▶ Testé in vitro sur l'espèce *Anopheles Gambiae*, vecteur du Paludisme, sur moustiques type *Aedes aegypti*, vecteurs du Chikungunya, de la Dengue et de la fièvre jaune.

LIEUX D'UTILISATION

Utilisé par les personnes travaillant en extérieur dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, du loisir, en collectivités, espaces verts, pour les professionnels de la désinsectisation, les pompiers, les agriculteurs, ...

MODE D'EMPLOI

Appliquer sur toute la peau exposée aux insectes. Ne pas appliquer près des yeux, de la bouche et des muqueuses. Pour une application sur le visage, asperger au préalable la lotion sur un mouchoir. Pour une bonne efficacité, renouveler l'opération toutes les 6 heures. A la fin de la journée, laver à l'eau savonneuse les parties traitées.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Volume net : 125 ml.

Substances actives :

p-menthane-3.8-diol (CAS n°42822-86-6) 11.25% (m/m).
Type de préparation : **EW** - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse).

TP19 : *Répulsifs et appâts*

CONDITIONS D'EMPLOI

Cette lotion peut être appliquée sur les enfants de plus de 3 ans. Ne pas appliquer sur une blessure, une coupure ou sur la peau déjà irritée. Ne pas appliquer en cas d'antécédents d'allergies cutanées. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage ou la FDS.

Nous ne saurions être responsables pour toutes applications du produit autres que celles exprimées dans cette notice.

FT1020004136222 -0421 PUMAFLY REPULSIF INSECTE

Vous souhaitez une démonstration :
contactez votre commercial ou
appelez-nous au 02.32.96.93.93

Nos fiches de données de sécurité sont
disponibles 24h/24 sur Internet à
l'adresse : www.quickfds.com

**Pour les équipements de
protection individuelle, consultez**
AT-PLUS